Département de Meurthe et Moselle

VILLE DE POMPEY

VP

DECISION N° 423

« Commande Publique » Autres contrats

CONTRAT ORCHESTRE DE VARIETES « STANLOR »/VILLE DE POMPEY ANIMATION 14 JUILLET 2025

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le souhait de la municipalité d'animer la soirée du 14 juillet 2025,

Vu la proposition de l'Orchestre « STANLOR » en date du 20 mai 2025,

Le Maire,

D E C I D E

- **De signer** avec l'Orchestre de variétés STANLOR, représenté par Madame Joëlle GEHIN en sa qualité de mandataire des Musiciens, domiciliée 17 rue de Verdun à Essey-les-Nancy, un contrat ayant pour but l'animation des festivités du 14 juillet 2025 de 20h00 à minuit.

- Le montant de la prestation s'élève à 2040.00 €

Les dépenses correspondantes sont prévues à l'article 6232 du budget de l'exercice 2024.

Pompey, le 21 mai 2025

Le Maire,

VILLE DE POMPEY (Meurthe-et-Moselle)

Laurent TROGRLIC

Publié par voie électronique le 27/5/25
Transmis à la Préfecture le 27/5/25

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)